



## Newsletter Plateforme nationale d'ammoniac, n° 2 janvier 2023

### 1. Tapis de couloir en pente recommandé pour une utilisation générale

Le **tapis de couloir avec pente** est désormais recommandé par la plateforme nationale d'ammoniac pour une utilisation générale. La recommandation selon laquelle la **pente transversale de 3% peut également être obtenue en installant des tapis en caoutchouc avec une pente transversale intégrée de 3%** est émise en accord avec le groupe de travail national sur l'ammoniac, qui comprend des représentants de l'OFAG, de l'OFEV, de la recherche, du conseil, de la pratique, de la CCE/Cercl'air et de la COSAC. [Plus d'informations](#)

#### Description

Les tapis en caoutchouc avec une pente transversale intégrée de 3% et un écoulement rapide de l'urine sont montés dans les aires de circulation. Pour les nouvelles constructions, il est ainsi possible d'éviter le bétonnage de surfaces inclinées. Les tapis sont surélevés d'un côté. Lorsqu'ils sont placés l'un en face de l'autre, ils forment une surface en forme de "V". Au milieu, l'urine peut être évacuée par la rainure du racleur (avec ou sans rigole de collecte d'urine), ou alors l'urine peut s'écouler directement dans un canal transversal ou dans la fosse via une ouverture en forme de rainure ou de fente au milieu sur toute la longueur du couloir.

#### Justification

Il existe un consensus sur l'effet de réduction des émissions des surfaces à pente transversale en combinaison avec une rigole de collecte d'urine. Les tapis en caoutchouc sont adaptés à l'amélioration des aires de circulation lors de transformations/rénovations.

Pour le tapis de couloir avec pente, il n'existe actuellement aucune mesure concernant l'ampleur de la réduction des émissions. On part cependant du principe que la réduction des émissions de 20%, qui a été effectivement mesurée pour le système "tapis de marche avec pente transversale de 3% et rigole de collecte d'urine" de Zähler et Schrade (2020) dans l'étable expérimentale de Tänikon, ne peut être atteinte qu'en combinaison avec la rigole de collecte d'urine correctement dimensionnée, mais ne peut pas être dépassée.

#### Recommandation

Pour les nouvelles constructions, il est donc fortement recommandé d'installer une rigole de collecte d'urine dimensionnée selon Zähler et Schrade (2020). Si cela n'est pas possible, des flaques d'urine peuvent apparaître au milieu de la surface. La réduction souhaitée de la surface émettrice est alors moins importante. Ici aussi, il est essentiel de faire fonctionner le racleur toutes les deux heures afin de minimiser ou d'éviter la formation de flaques d'urine.

#### Soutien financier

Selon les [directives de l'OFAG](#) relatives à l'ordonnance sur les améliorations structurelles (OAS), l'installation de tapis en caoutchouc avec une pente transversale de 3% peut également bénéficier d'un soutien financier. Les contributions varient selon la situation, p. ex. si l'installation d'une rigole de collecte d'urine correctement dimensionnée n'est pas possible, la totalité de la contribution ne sera pas versée.

L'entreprise Kraiburg propose dans son assortiment les tapis en caoutchouc profiKURA 3D avec une pente transversale de 3%. Les tapis profiKURA 3D sont autorisés par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OFV depuis le 24 mars 2022.

## 2. Séparation du lisier : mise à jour de la recommandation

Jusqu'à présent, la séparation du lisier était évaluée par la plateforme nationale d'ammoniac comme "mise en œuvre non recommandée" (rouge). Cette recommandation est modifiée en "**mise en œuvre recommandée au cas par cas**" (orange).

La phase liquide est plus facile à manipuler que le lisier non traité pour l'épandage avec des méthodes réduisant les émissions comme la rampe d'épandage à patins, le pendillard et autres. En outre, le lisier fin pénètre plus rapidement dans le sol, ce qui réduit la durée possible des émissions. Dans le contexte de l'utilisation croissante de méthodes d'épandage réduisant les émissions, la recommandation est mise à jour. [Informations complémentaires](#)

On peut s'attendre à une certaine réduction des émissions si les points suivants sont respectés :

- La *phase liquide* est distribuée à l'aide de techniques d'épandage à émissions réduites.
- La *phase solide* est stockée dans un local//conteneur fermé ou recouvert d'un film imperméable ou épandue immédiatement sans stockage intermédiaire. Après l'épandage, elle doit être travaillée dans le sol le plus rapidement possible. Alternative : transport immédiat de la phase solide vers une installation de biogaz où elle est injectée le plus rapidement possible dans le fermenteur (c'est-à-dire si possible sans stockage intermédiaire sur l'installation de biogaz).
- Ne pas utiliser la *phase solide* comme matériau de litière des logettes (en raison de la décomposition et des émissions d'ammoniac qui en découlent).

## 3. Médias

Le **journal Agri** a interviewé François-Lionel Humbert, coach en construction de plateformes, et a fait le portrait de la plateforme (Agri du 13 janvier 2023). [Cliquez ici](#) pour lire l'interview.

En collaboration avec la plateforme nationale d'ammoniac, le **Schweizer Bauer** a publié en nov./déc. 2022 une série d'articles sur les "émissions d'ammoniac". Les liens ci-dessous vous conduisent directement aux articles (articles en allemand).

[Ammoniakverluste bis zu 50 Prozent senken](#) (Thomas Kupper) du 9 novembre 2022

[Mit Schleppllauch bei 10 statt 18 Grad güllen](#) (Thomas Kupper) du 16 novembre 2022

[Messungen sind aufwendig, aber nötig](#) (Thomas Kupper) du 23 novembre 2022

[Entmigungsroboter allein genügen nicht](#) (Michael Zähler et Sabine Schrade) du 30 novembre 2022

[Mehr Tierwohl, weniger Ammoniakemissionen](#) (Barbara Steiner) du 7 décembre 2022

## 4. Sondage

Vous avez des questions concrètes sur des mesures ou leur mise en œuvre ? Vous prévoyez des travaux dans des domaines importants pour la plateforme nationale d'ammoniac ou vous avez déjà des travaux en cours ? La direction de projet de la plateforme nationale d'ammoniac vous encourage à prendre contact avec nous.

## 5. Newsletter en allemand

Nous proposons également la newsletter en allemand. Si vous souhaitez changer de langue ou la recevoir dans les deux langues, vous pouvez le faire en nous écrivant à [info@ammoniak.ch](mailto:info@ammoniak.ch).

Vous trouverez également la newsletter sur <https://www.ammoniak.ch/fr>

Nous vous saluons cordialement

Michel Fischler, mf k&p

Annelies Uebersax, Agrofutura

Barbara Steiner, Agrofutura

N'hésitez pas à transmettre la newsletter à d'autres personnes. Si vous ne souhaitez plus recevoir la newsletter, vous pouvez vous désabonner à l'adresse [info@ammoniak.ch](mailto:info@ammoniak.ch)